

LE PROGRAMME ENTREPRISE EN SANTÉ

Destinées aux organisations de toute taille ou secteur d'activité qui veulent agir de façon positive sur la santé globale de leurs employés, la norme et la certification Entreprise en santé s'adaptent facilement à vos besoins et votre contexte organisationnel.

› LA NORME



- **A l'initiative du Groupe Entreprises en santé et développée par le BNQ**, la norme Entreprise en santé vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé et de mieux-être des personnes en milieu de travail par l'intégration de la valeur de la santé des personnes dans les processus de gestion des entreprises.
- Ce cadre de référence propose une démarche structurée d'amélioration continue pour soutenir les organisations dans la mise en œuvre de pratiques organisationnelles favorables à la santé globale du personnel ainsi que dans la réalisation d'activités de prévention et de promotion dans quatre sphères reconnues pour leur impact positif sur la santé du personnel, soient :
 - Habitudes de vie (sphère obligatoire)
 - Équilibre travail – vie personnelle
 - Environnement de travail
 - Organisation du travail et pratiques de gestion
- Le modèle des quatre sphères sur lequel la norme prend appui contribue à la création de conditions favorables :
 - à l'acquisition de saines habitudes de vie et à la responsabilisation du personnel en regard de leur santé;
 - à un environnement de travail sain et sécuritaire, physiquement et psychologiquement.
- Les deux niveaux d'engagement proposés dans la norme, «Entreprise en santé» et «Entreprise en santé Élite», permettent une approche d'implantation progressive.

› LA CERTIFICATION

- Le programme de certification du BNQ permet de confirmer la bonne compréhension et application des pratiques décrites dans la norme Entreprise en santé au moyen :
 - de l'examen de la documentation de l'organisation;
 - de brèves entrevues auprès de membres du personnel à tous les niveaux de l'organisation;
 - de l'observation de l'environnement de travail.
- Le cycle de la certification s'échelonne sur une période de 3 ans et des audits sont réalisés chaque année. Il faut généralement compter de 2 à 4 mois entre la réception de la documentation de l'organisation et la délivrance du certificat par le BNQ.
- L'obtention d'une certification est une reconnaissance pour les efforts déployés par les employeurs à l'amélioration de la santé et du mieux-être de leur personnel. C'est aussi un moyen de se distinguer par des approches proactives de gestion des ressources humaines et de développement durable.
- Le maintien de la certification stimule l'amélioration continue des pratiques mises en œuvre et contribue à la consolidation et au renforcement de valeurs humaines et sociales au sein de la culture organisationnelle.

La norme est disponible gratuitement au www.bnq.qc.ca. Sur demande, il est possible d'obtenir rapidement une estimation budgétaire pour l'obtention de la certification.

LA NORME ENTREPRISE EN SANTÉ EN BREF

	ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	COMITÉ SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE	COLLECTE DE DONNÉES	PLAN DE MISE EN OEUVRE	ÉVALUATION DES ACTIVITÉS
	<p>Politique et engagement envers la santé et le mieux-être</p> <p>Identification et contrôle des risques à la santé et à la sécurité</p> <p>Mesures pour le maintien et le retour au travail</p> <p>Représentant de la direction et du personnel</p>	<p>Mandat et responsabilités</p> <p>Rencontres trimestrielles</p>	<p>Collecte de données aux 2 ou 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • suggestions, satisfaction et besoins du personnel • données administratives <p>Rapport et communication des résultats au personnel dans un délai de 6 mois</p>	<p>Plan de mise en oeuvre approuvé, communiqué et revu annuellement</p> <p>Réalisation d'au moins 1 activité dans 2 sphères des 4 sphères</p>	<p>Rapport et interprétation des résultats</p> <p>Communication d'un rapport synthèse au personnel une fois par an</p>
	<p>Lien avec la planification stratégique</p> <p>Formation de la direction et des gestionnaires</p> <p>Évaluation des gestionnaires</p>	<p>Composition représentative des catégories d'emploi et connue du personnel</p> <p>Formation des membres du comité</p>	<p>Collecte plus exhaustive des données administratives</p> <p>Présentation des résultats et discussion avec le personnel</p>	<p>Contenu du plan de mise en oeuvre plus détaillé</p> <p>Réalisation d'au moins 1 activité pour chacune des 4 sphères</p>	<p>Évaluation qualitative des résultats</p> <p>Présentation des résultats et discussion avec le personnel</p>

Pour obtenir de plus amples informations:

Joanne Tanguay, responsable de programmes

1 800 386-5114, poste 2296

www.bnq.qc.ca

BNQ
Bureau de normalisation
du Québec